Pour diffusion immédiate Le 15 juin 2012

## Des mesures sont prises relativement à un résident du centre-ville

WHITEHORSE— Le 13 juin, des enquêteurs du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers, du ministère de la Justice, ont délivré à un locataire du centre-ville un avis d'expulsion de cinq jours après avoir mené une vaste enquête.

Selon les conclusions de l'enquête, le locataire s'adonnait régulièrement à des activités illicites à partir de chez lui, lesquelles avaient des conséquenes néfastes pour la collectivité. Les preuves recueillies aux fins de l'enquête ont nécessité près de 150 visites des lieux, dont bon nombre faites en raison du caractère suspect des activités qui s'y déroulaient et liées au fait qu'il semblait y avoir vente illégale de substances contrôlées. Une chose était particulièrement préoccupante : le nombre élevé de jeunes fréquentant la résidence pendant de courts laps de temps et dont le comportement donnait à penser qu'ils étaient là pour acheter de la droque du locataire.

Plusieurs personnes se sont plaintes des nombreuses allées et venues autour de la résidence, à toute heure de la nuit, du tapage, de l'état d'ébriété de personnes sortant des lieux et du bruit provenant de la propriété. Les gens se sont dits également inquiets du nombre de jeunes qui fréquentaient l'endroit et du tort qu'on pouvait leur causer.

Les agents de la GRC ont procédé à une perquisition des lieux en question et plusieurs accusations ont été portées contre le locataire, dont le trafic et la possession de drogues dans le but d'en faire le trafic, conformément à la *Loi réglementant* certaines drogues et autres substances. Il est présentement détenu pour possession de drogues.

Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers a pour rôle de s'assurer que les Yukonnais qui se plaignent du désordre social qu'entraînent des activités illégales dans leur voisinage reçoivent une écoute attentive et que la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* est appliquée. Le Bureau a reçu près de 500 plaintes depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*.

Le Bureau a à cœur la sécurité des collectivités. Toute personne qui se préoccupe des conséquences d'activités illégales dans son voisinage peut communiquer avec le Bureau au 867-456-7226 ou, sans frais, au 866-530-7226. Tous les appels sont traités de façon confidentielle.

-30-

Renseignements:

Dan Cable Communications Ministère de la Justice 867-667-3508 dan.cable@gov.yk.ca

Communiqué numéro 12-116

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.